

tient actuellement audience pour préparer notre participation à la réunion de Madrid. Je suis convaincu que le sous-comité s'en inspirera dans la rédaction du rapport qu'il doit déposer au Parlement et sur lequel se fondera le gouvernement pour mettre au point la position qu'adoptera le Canada à Madrid.

Je comprends fort bien que les Canadiens d'origine ukrainienne portent un vif intérêt au déroulement des négociations en vue de promouvoir la détente en Europe. Comme en témoigne l'anniversaire que nous célébrons ce soir, il y a longtemps que vous faites partie de la trame multiculturelle du Canada. Vous avez contribué de façon remarquable à l'édification de notre pays. Vous avez participé à la mise en place des institutions qui permettent aux Canadiens de jouir d'une liberté de mouvement et d'expression que bien peu connaissent dans le monde. Ainsi, vous avez contribué à faire connaître à toutes les nations les valeurs qui font la dignité de l'individu au Canada.

Par ailleurs, il est normal que vous conserviez des liens émotionnels très forts avec votre ancienne patrie. Certains d'entre vous ont encore en Ukraine, ou dans d'autres régions de l'Europe de l'Est, des membres de leur famille, dont la situation leur inspire du chagrin et de l'angoisse. Malheureusement, vous partagez cet héritage avec de nombreux citoyens du Canada venus d'autres pays d'Europe de l'Est. Il est dès lors tout naturel que vous portiez un intérêt particulier à la situation dans vos anciennes patries, à l'évolution des relations Est-Ouest et à l'existence, réelle ou non, de la détente en Europe.